



Renault ne trouve pas de solution

Par **Gaspard2701**, le **30/10/2010** à **09:31**

Bonjour,

J'ai acheté à un professionnel en Janvier 2010 une Renault laguna 2 de 2004, essence 1.8L 16V 125 000 kms.

Jusqu'à Mai tout s'est bien passé, jour où nous avons eu nos premiers problèmes.

Je vous donnerai les détails si c'est utiles, mais au jour d'aujourd'hui nous ne sommes pas débarrassés d'un problème d'injection depuis Mai, ce qui rend impossible d'utiliser la voiture. Nous avons déposé celle-ci dans plusieurs garages Renault et aucun ne trouve la solution. Résultat nous avons dépensé plus de 800€ aujourd'hui sans avancée.

Il y a deux semaines, Renault avait soit disant résolu le problème. Face à cette mésaventure, nous avons décidé de quand même vendre le véhicule. Pour cela nous avons fait le contrôle technique ce matin, et la voiture se retrouve face à une contre-visite liée toujours au problème qui nous suit depuis Mai, à priori. (Taux de pollution environ 20 fois supérieurs aux normes autorisées au CT !!)

Cerise sur le gâteau, en rentrant de la visite, le problème s'est reproduit. Nous voilà donc dans une impasse, nous dépensons de l'argent sans pouvoir la réparer ni donc la conduire, et en plus nous ne pouvons absolument pas la revendre car elle ne passe pas au CT.

Savez vous quel(s) recours je peux avoir contre Renault?

Merci d'avance pour l'attention que vous porterez à ma demande...

Par **jeetendra**, le **30/10/2010** à **09:38**

Bonjour, c'est vers les garagistes agréés par Renault qu'il faut vous retourner pour obtenir réparation (du véhicule et de votre préjudice), ils ont une obligation de résultat (la panne doit non seulement être décelée mais surtout réparée correctement aux règles de l'art), cordialement.

Par **Gaspard2701**, le **01/11/2010** à **16:54**

Bonjour et merci pour votre réponse.

Le problème est que depuis 5 mois Renault ne trouve pas de solution. Cela fait plus de 10 fois que j'emmène et remmène la voiture au garage et ils testent à chaque fois autre chose !! Est-ce normal qu'ils connaissent aussi mal leurs produits ?!

Je l'emmènerai à nouveau demain matin, ils vont à nouveau essayer autre chose mais le problème c'est qu'en attendant j'ai besoin d'une voiture urgemment !

Est-ce que je peux leur demander, au vu de toutes ces complications, une reprise sans forcément racheter quelque chose dans leur garage (étant donné que je n'ai pas les moyens d'acheter une voiture neuve ou d'occasion chez eux) ?

Merci pour votre retour.
Cordialement

Par **mimi493**, le **01/11/2010** à **17:40**

tentez de vous adresser directement au service consommateur de Renault. Ils peuvent secouer les plumes de leur concessionnaire

Par **Gaspard2701**, le **01/11/2010** à **19:57**

C'est bien ce que j'ai fait! Mais ce sont eux qui me renvoient vers les concessionnaires car *c'est à eux de trouver une solution*!